

Invitation – Célébration des défunts reliés à la COVID-19

À transmettre à tous les membres du personnel affecté au Service de police de Montréal (SPVM), aux membres de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) et de l'Association des policiers et policières retraités (APPR) de Montréal émis par le Service d'Aumônerie, le 22 octobre 2020.

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Le 13 mars dernier, le contexte social dans lequel nous vivons a été profondément ébranlé par l'arrivée du virus de la COVID-19. Ce virus continue de parcourir le monde et de frapper bien des familles de chez nous. Parmi les membres actifs et retraités du Service, certains d'entre vous n'ont pu souligner le départ d'une personne proche, que ce soit par les liens familiaux ou d'amitiés. Plusieurs ont le sentiment de ne pas avoir pu exprimer un geste de respect et rempli de dignité envers ces personnes, les voyant mourir seules et ayant parfois le sentiment de les avoir abandonnées. Afin de vous permettre de venir exprimer la peine éprouvée et de vivre un geste qui vous apportera un peu de réconfort, vous êtes invités à vous inscrire à l'une des célébrations où nous ferons mémoire de ces personnes. Ces célébrations auront lieu le :

Mercredi 11 novembre, à 10 h 30, 14 h 30 ou 17 h 30, en l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, située au 5039, de la rue Saint-Dominique à Montréal.

Vous avez un accès gratuit au stationnement situé derrière l'église (entrée par la rue de Bullion, intersection boul. Saint-Joseph).

Pour vous inscrire à l'une de ces célébrations, vous devez communiquer avec le secrétariat au 514 271-0943 ou via l'adresse courriel paroissestej@gmail.com et laissez votre prénom et nom de famille, numéro de téléphone et le nom de la personne défunte pour laquelle vous voulez participer à l'un de ces offices.

Très important : Veuillez apporter **une photo de cette personne défunte** pour que nous puissions la déposer dans un espace bien précis à l'intérieur de l'église et qu'elle soit bénie. Par respect des mesures sanitaires et sécuritaires, le nombre de personnes **est limité à 25 à chacune de ces célébrations**.

La désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de l'église, ainsi que le port du couvre-visage **sont obligatoires**. La liste des personnes inscrites servira à valider l'entrée de chaque personne pour avoir accès à l'une de ces célébrations.

Venons ensemble poser et vivre un geste qui fera du bien à l'âme et au cœur, pour aussi vous apaiser et vous décharger de votre douleur. Que les âmes de vos défunts puissent reposer en paix!

Padre Bernard Vadnais, aumônier pour le SPVM, la FPPM et l'APPR.